



STAGE DE FOOTBALL
STADE DE VANVES SECTION FOOTBALL

CATÉGORIE U6 À U14

Du lundi 26 octobre au vendredi 30 octobre 2026

NOMBRE DE PLACES LIMITÉES À 50 ENFANTS LA SEMAINE.

Je soussigné(e)(Nom,Prénom,Qualité) _____ souhaite inscrire mon enfant :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Catégorie* : U6 /U7 /U8/ U9 /U10 /U11 /U12/U13/U14

Adresse : _____

Code Postale : _____ Ville : _____

Téléphone portable Parent 1 : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Parent 2 : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Du lundi 26/10 au vendredi 30/10	Lundi 26/10	Mardi 27/10	Mercredi 28/10	Jeudi 29/10	Vendredi 30/10
Journée entière.	*	*	*	*	*
Demi-journée.	*	*	*	*	*
Autorisation à rentrer seul à 12h00	*	*	*	*	*
Autorisation à rentrer seul à 16H30	*	*	*	*	*

(*) cocher la case ou entourer la catégorie correspondante

-08h30 à 09h45 : Accueil

-10h : Début des stages

-12h00 à 13h45 : Pause déjeuner (les stagiaires ont la possibilité d'amener leur repas et manger sur place. Un réfrigérateur et micro-ondes sont à disposition avec l'aide des adultes).

-14h 00: Reprise de stages.

-16h15 : Fin des stages.

-16h15 à 16h30 : Goûter (fourni par le club)

-16h30 à 18h00: Garderie. (gratuit)

L'accueil se fera à l'entrée du stade à partir de 08h30 et la reprise des enfants par les parents à partir de 16h30 jusqu'à 18h00 **MAXIMUM !!!**

Prévoir : -Gourde, Repas du midi

-Tenue joueur (Short, Chaussettes, Maillot, Protège tibia, Survetement haut et bas)

-DES BASKETS ET DES CHAUSSURES POUR LA PRATIQUE DU FOOTBALL

Participation : 80€ pour les licencié(e)s/ 100€ pour les non licencié(e)s (20€ à la journée)

. LES DOSSIERS ET LES FRAIS D'INSCRIPTION DOIVENT ETRE TRANSMIS au responsable des stages Arezki SAIDANI (0625263010) AU PLUS TARD le mercredi 14 octobre 2026. Les fiches d'inscriptions transmis par mail (saidanimoumou@gmail.com) doivent être réglés au plus tard **le SAMEDI 17 OCTOBRE 2026.**

Pour que l'inscription soit prise en compte, la feuille d'inscription devra être accompagnée du **paiement espèces ou chèques.** (Pour les non licenciés paiement en espèces)

Les enfants non licenciés au club doivent fournir une copie de leur licence ou un certificat médical et une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile. Aucun n'enfant ne sera accepté le jour du stage sans inscription.

SIGNATURE DES PARENTS OU DU RESPONSABLE LEGAL : _____